

Evaluation de l'impact de la mise en place des ordonnances validées (ORVA) des antibiotiques sur une période de 6 mois



Poster N°134

Chérif K^{1.}, Mzoughi S^{1.}, Chaabouni W^{1.}, Khrouf Razgallah M^{2.}, Dridi M^{1,2.}, Yousfi M^{1,2.}
 1: Service pharmacie interne, Hôpital Militaire Principal d'Instruction de Tunis (HMPIT)
 2: Faculté de pharmacie Monastir

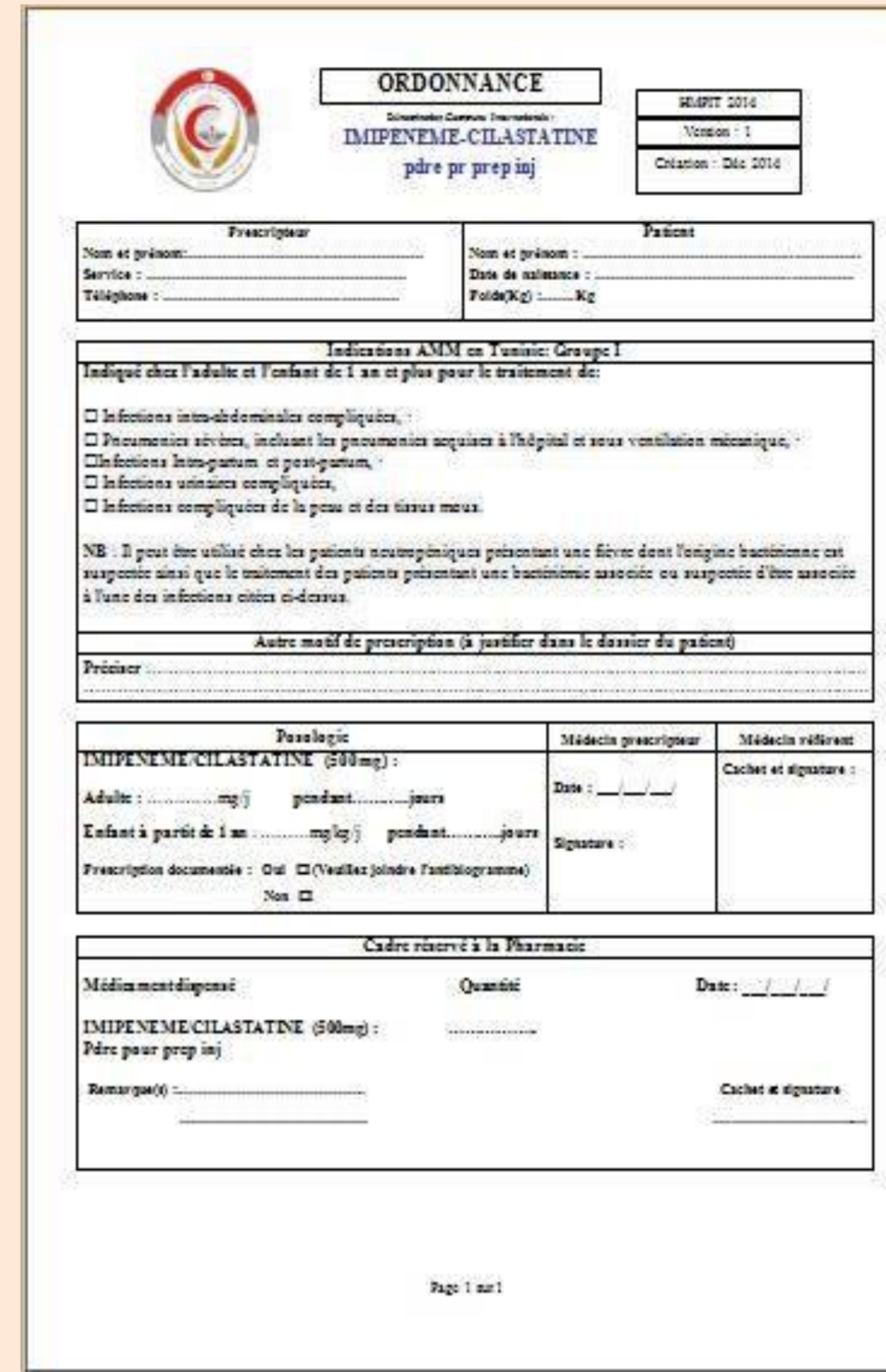
Introduction et objectif

Le bon usage des antibiotiques constitue une priorité de santé publique.

Dans ce cadre de nombreuses recommandations ont été proposées notamment par la haute autorité de santé et par l'organisation mondiale de la santé.

Afin de rationaliser les prescriptions des antibiotiques à l'HMPIT, une des mesures proposées est la mise en place des ordonnances validées (ORVA) pour certains antibiotiques soit en raison de leur large spectre (ex : Tienam®), soit en raison de leur coût élevé (ex : Zyvoxid®), soit par volonté de contrôler leur consommation.

Le but de cette étude est de mesurer l'impact réel de ces ordonnances validées en termes de respect des recommandations et d'estimer l'apport de cette approche sur les prescriptions.



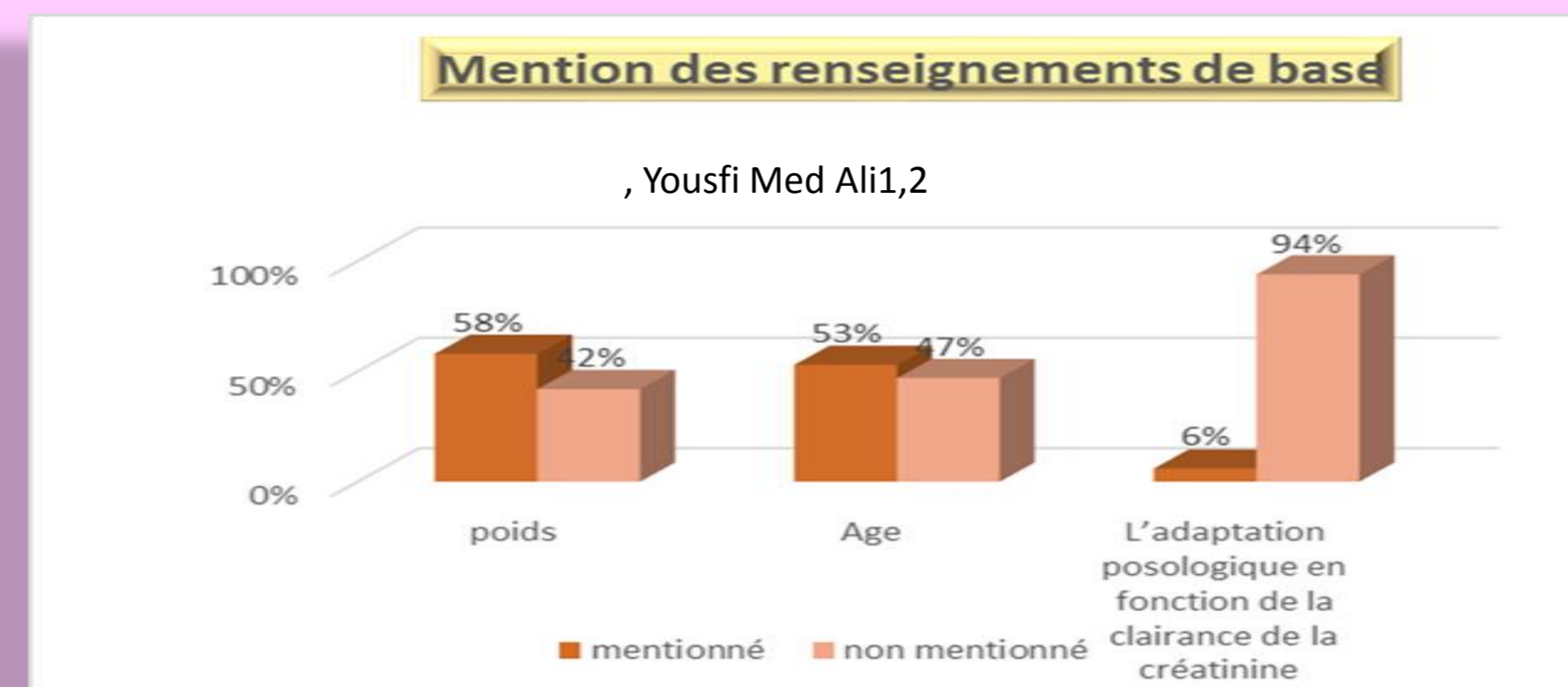
Matériels et méthodes

Une étude rétrospective sur une période de six mois allant du 01/01/2015 au 30/06/2015 a été menée au niveau du service de la pharmacie interne à l'HMPIT et consiste à analyser toutes les ORVA sur cette période. Le respect des bonnes indications par rapport à l'AMM en Tunisie, la posologie et la durée de traitement sont vérifiés.

Cette période est ensuite comparée à la même période de l'année 2014, avant la mise en place des ORVA afin de mesurer l'impact sur les prescriptions.

Résultats

Sur une période de 6 mois, 473 prescriptions ont été analysées pour 330 patients. Elles concernent 7 antibiotiques à savoir Imipénème(38%), Vancomycine(29%), Linézolide(10%), Teicoplanine(9%), Ertapénème(6%), Meropénème(5%) et Tigécycline(3%).



Les indications

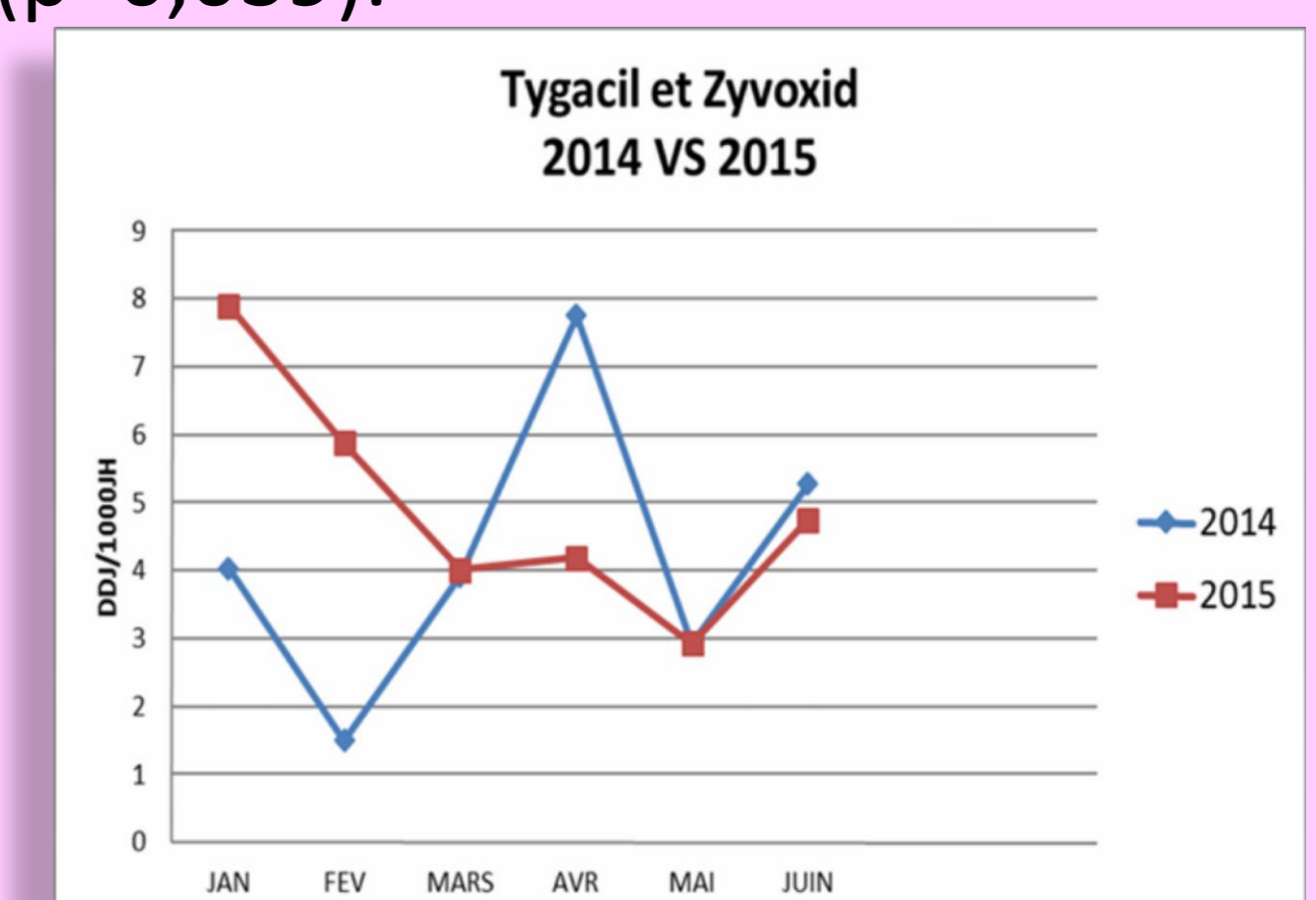
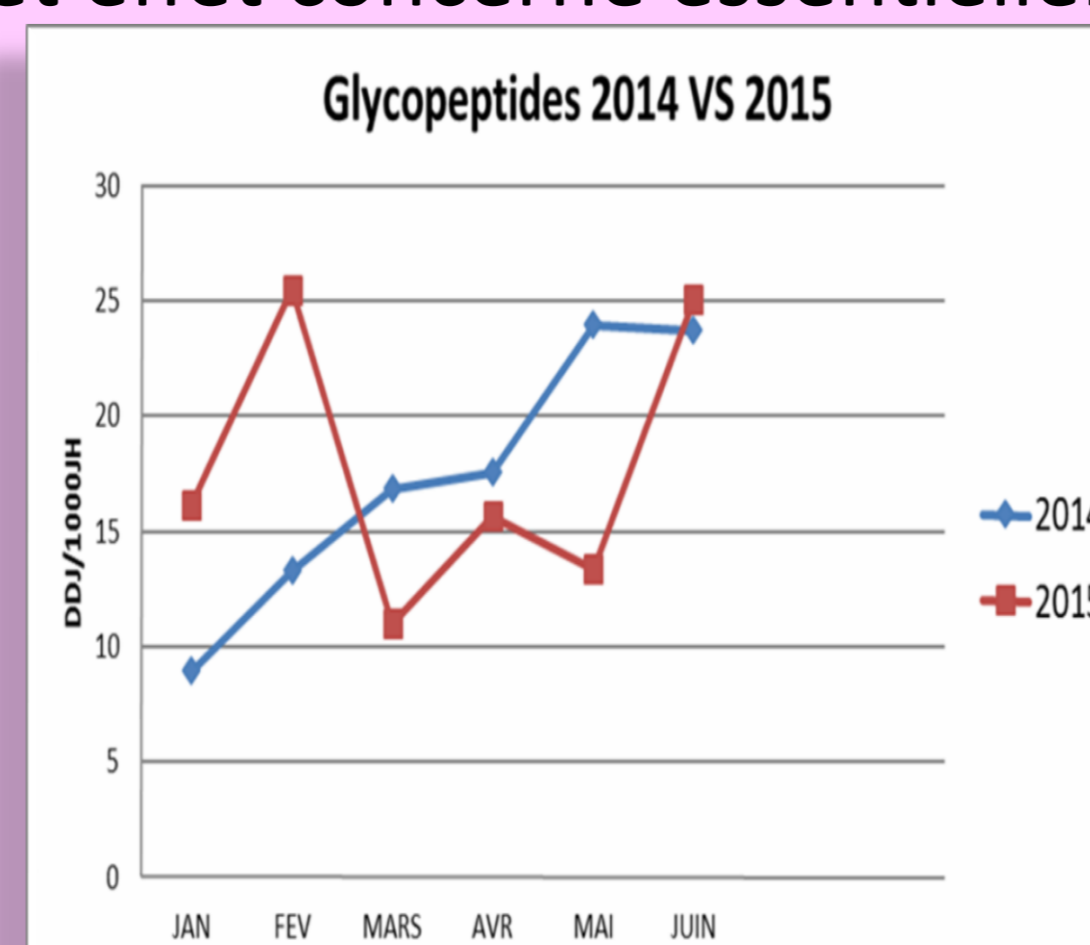
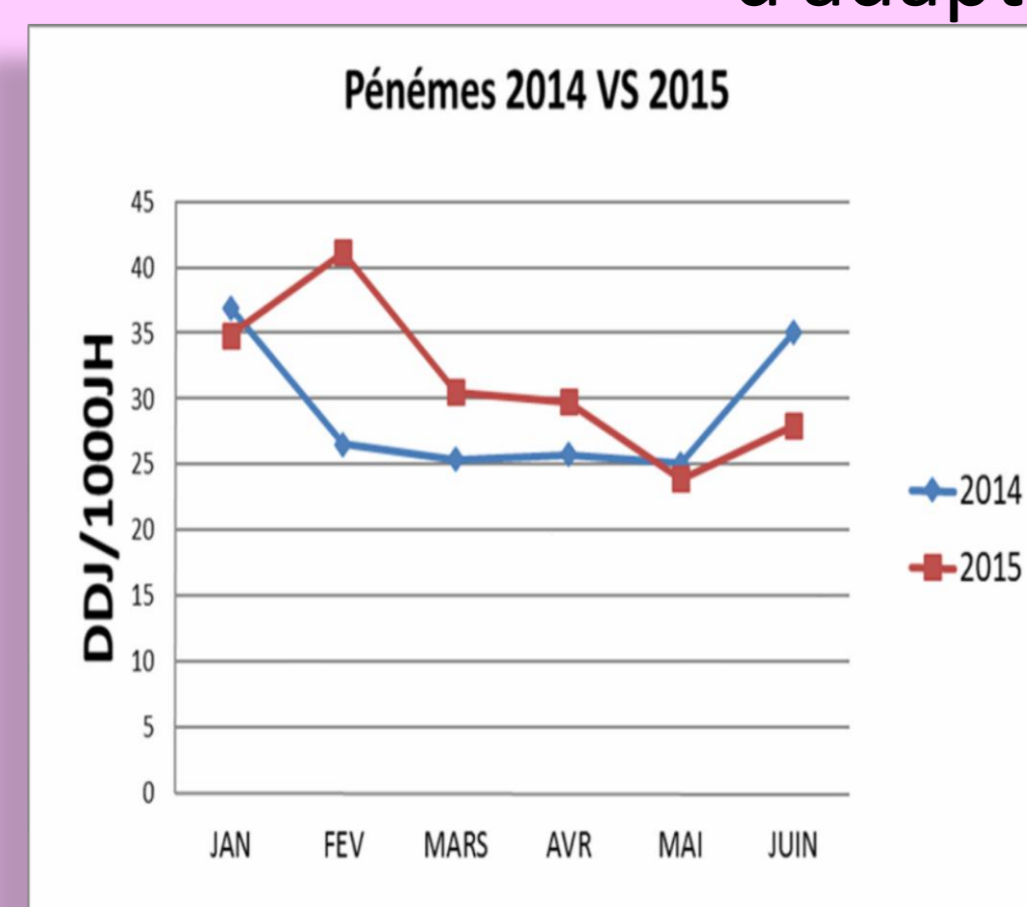
Dans 62% des cas, l'indication mentionnée sur l'ordonnance est conforme aux indications ayant l'AMM en Tunisie. L'avis d'un référent en antibiothérapie a été demandé lorsque l'indication est en dehors des recommandations dans la plupart des cas.

La documentation de l'ordonnance

La prescription a été documentée par un antibiogramme avec identification du germe dans environ 20% des cas uniquement.

La consommation

Entre les deux périodes comparées, on a constaté un impact bénéfique sur la consommation des antibiotiques concernés (p=0,001) et ceci après 2 mois d'adaptation (janvier et février). Cet effet concerne essentiellement les carbapénèmes (p=0,039).



Discussion

La prescription nominative doit comporter des renseignements cliniques permettant au pharmacien de vérifier la conformité de la prescription aux recommandations.

Notre étude montre que les ordonnances validées restent considérées comme une contrainte de la part des services prescripteurs conduisant à ne remplir que partiellement les items demandés. En pratique, l'analyse de la conformité de la prescription aux recommandations reste donc difficile à évaluer en pratique pour le pharmacien sur un document papier avec des informations partielles ou erronées et des moyens humains tout à fait inadaptés pour contacter l'ensemble des prescripteurs. Donc il est nécessaire de retravailler tous les supports de prescriptions, de réviser les recommandations, de resensibiliser tous les prescripteurs afin d'améliorer la qualité des prescriptions.

Conclusion

Le bon usage des antibiotiques est primordial afin de préserver leur efficacité, et cette nécessité est renforcée par la mise en place des ORVA. D'autre part, ces résultats doivent être confrontés au profit des résistances bactériennes